

Eco – quartier

Afin de répondre à la demande croissante en logements et de développer de façon durable son territoire, la commune de Plouër-sur-Rance travaille actuellement sur un projet d'Écoquartier en centre-bourg.

Pourquoi ce projet ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de Dinan, estime, au vu de l'augmentation constante de la population de Plouër-sur-Rance, que la commune comptera environ 3 725 habitants en 2024. Cette croissance de la population impliquerait à cette date un besoin de l'ordre de plus de 130 logements supplémentaires.

Pour répondre à cette évolution démographique, la commune a pour projet d'aménager un nouveau quartier pouvant accueillir une cinquantaine de nouvelles habitations comprenant au minimum entre 10 et 20 logements sociaux.

Souhaitant que son territoire se développe de façon durable, équilibrée et solidaire, la commune envisage que ce futur quartier prenne la forme d'un *Écoquartier* s'intégrant à l'urbanisation existante et structurant le lien social, les échanges entre les quartiers et entre les générations (seniors, sportifs, logements sociaux...).

Pour lire la suite, cliquez sur le lien suivant :

<http://www.plouer-sur-rance.fr/fr/ecoquartier-plouer-sur-rance.aspx>

travail s'est réuni une première fois le 7 janvier 2016 pour définir les objectifs communaux autour du projet.

La deuxième étape de l'étude pré-opérationnelle a consisté en un atelier participatif qui s'est déroulé le 1er mars 2016. L'objectif était de recueillir les propositions de la population sur le projet. L'atelier regroupait 15 personnes d'origines, d'âges et de formations différentes. Après une visite du site d'études, les membres de l'atelier ont été invités à réfléchir sur différents thèmes intéressant le projet tels que : les accès du quartier, la place de la circulation et de la voiture, les équipements publics à intégrer au quartier...

Le 15 mars 2016 le cabinet a présenté au groupe de travail un diagnostic complet du site d'étude (analyse territoriale, technique, environnementale et socio-économique) ainsi qu'une synthèse de l'atelier participatif.

Sur la base des réflexions issues de ces réunions, le cabinet SETUR a proposé, le 26 avril 2016, plusieurs scénarii d'aménagement du futur quartier.